

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 5196

présenté par
M. Nogal, rapporteur thématique

ARTICLE 43

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« et à la prise en main des études énergétiques réalisées »

les mots :

« d'études énergétiques et à leur prise en main ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.